



L'aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA niveau 1

Formation présentielle

Durée : 14 heures

PUBLIC

Professionnels chargés de
l'accompagnement juridique des
demandeurs d'asile

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

PRÉ-REQUIS

Avoir préalablement suivi la formation
« Les fondamentaux du droit d'asile » ou
justifier d'une connaissance équivalente

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

INTERVENANT

Formateur expert dans le domaine de l'asile

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 1

1. Les critères d'obtention d'une protection internationale

- ▶ Statut de réfugié
- ▶ Protection subsidiaire

2. L'introduction d'une demande d'asile à l'OFPRA

- ▶ Le respect des délais d'introduction
- ▶ Le formulaire de demande d'asile : documents et mentions obligatoires
- ▶ Contenu et forme d'un récit de vie
- ▶ Informations complémentaires et sélection des preuves

3. Un accompagnement individualisé

- ▶ La contestation du placement en procédure accélérée
- ▶ La prise en compte de la vulnérabilité

4. L'entretien OFPRA

- ▶ La convocation à l'entretien
- ▶ Le déroulement de l'entretien
- ▶ La préparation du demandeur à l'entretien

5. Etudes de cas et mises en situation

- ▶ Travail collectif sur des situations rencontrées par les participants

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Apporter des outils théoriques et pratiques pour optimiser l'accompagnement des demandeurs d'asile dans leurs démarches auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) en :
- ▶ Suivant une méthodologie pour établir une demande d'asile individualisée et circonstanciée ;
- ▶ Repérant les éléments de faits permettant de satisfaire aux conditions juridiques d'obtention d'une protection et sélectionnant les preuves matérielles pouvant être produites à l'appui de la demande d'asile.
- ▶ Acquéran une bonne connaissance du cadre de l'entretien OFPRA (procédure et garantie, déroulé) ;
- ▶ Apprenant à identifier les questions susceptibles d'être posées au cours de l'entretien ;

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.